



CPV-A17-011141
19/07/2017



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
PORTO-VECCHIO

N° 17/082/AÉ-TOUR

SÉANCE DU 11 JUILLET 2017

OBJET : ACTION ÉCONOMIQUE - TOURISME
Approbation du Compte Administratif 2016 et du Budget Primitif 2017 de l'Office
Municipal de Tourisme.

L'an deux mille dix-sept, le onze du mois de juillet à 9 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de PORTO-VECCHIO, régulièrement convoqué le 03 juillet 2017 s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Georges MELA, Maire.

Etaient présents : Georges MELA ; Joseph TAFANI ; Gaby BIANCARELLI ; Michel DALLA SANTA ; Véronique MAGLIOLO ; Jean-Michel SAULI ; Florence VALLI ; Xavière MERCURI ; Armand PAPI ; Antoine ACQUATELLA ; Sylvie ROSSI ; Jean-François GIRASCHI ; Sylvie CASANOVA ; Jacqueline BARTOLI ; Jean-Marie SANTONI ; Noëlle SANTONI ; Joëlle DA FONTE ; Gérard CESARI ; Didier REY ; Jean-Christophe ANGELINI ; Fabien LANDRON ; Marielle DELHOM.

Absents : Marie-Antoinette CUCCHI ; Jean-Baptiste LUCCHETTI ; Marie-Noëlle NICOLAÏ ; Patrice BORNEA ; Vanessa GIORGI ; Pierre-Paul NICOLAÏ ; Jean-Baptiste SANTINI ; Léa MARIANI ; Jean-Marc ANDREANI ; Jeanne STROMBONI ; Nathalie APOSTOLATOS.

Avaient donné procuration : Marie-Antoinette CUCCHI à Georges MELA ; Patrice BORNEA à Xavière MERCURI ; Pierre-Paul NICOLAÏ à Gaby BIANCARELLI ; Jean-Marc ANDREANI Michel DALLA SANTA ; Jeanne STROMBONI à Didier REY ; Nathalie APOSTOLATOS à Fabien LANDRON.

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame Joëlle DA FONTE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Maire, sur proposition de l'Adjoint délégué à l'action touristique, soumet au Conseil Municipal le rapport suivant.

Par délibération n° 08/097/AE-TOUR du 22 septembre 2008, le Conseil Municipal a décidé la création d'un Office Municipal de Tourisme (OMT) géré sous la forme d'un Etablissement Public Industriel et Commercial (E.P.I.C.), dont le cycle budgétaire s'inscrit dans la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque exercice, à l'instar de celui de la commune.

Conformément aux dispositions de l'article L. 133-8 du Code du Tourisme et de l'article 10 des statuts, le compte administratif et de le budget de l'OMT doivent être soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Le compte administratif 2016 de l'Office Municipal de Tourisme l'OMT a été approuvé par délibération du comité de direction n° 161-17 du 11 avril 2017, en dépenses et recettes s'équilibrant ainsi :

	Section d'exploitation	Section d'investissement
Dépenses	933.120,56 €	62.941,70 €
Recettes	985.498,30 €	170.637,73 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	52.377,74 €	107.696,03 €
Reports exercice précédent	315.555,11 €	- 32.145,62 €
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE	367.932,85 €	75.550,41 €

Le budget primitif 2017 de l'Office Municipal de Tourisme (OMT) a été approuvé par délibération du comité de direction n° 163-17 du 11 avril 2017, en dépenses et recettes s'équilibrant ainsi :

Section d'exploitation	1.534.945,00 €
Section d'investissement	159.105,00 €

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'approuver le compte administratif 2016 et le budget primitif 2017 de l'OMT.

Le Conseil Municipal,

Où le rapport ci-dessus,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 09/006/AE-TOUR du 24 février 2009 portant approbation des statuts de l'Office Municipal de Tourisme de Porto-Vecchio,

Vu les statuts de l'Office Municipal de Tourisme et notamment son article 10,

Vu l'avis favorable de la commission des Finances, de l'Administration Générale, du Personnel et des Services Publics Industriels et Commerciaux du 07 juillet 2017,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

ARTICLE UNIQUE : d'approuver le compte administratif 2016 et le budget primitif 2017 de l'Office Municipal de Tourisme (OMT).

La présente proposition mise aux voix est adoptée :

Nombre de membres en exercice	33
Nombre de membres présents	22
Nombre de procurations	6
Nombre de suffrages exprimés	28
Votes : pour	
dont procurations	
contre	
dont procurations	
abstention	
dont procurations	
unanimité	X

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
LE MAIRE,

